

elgate,

fort de la Fédération, se tut pendant des mois. Aucune prise de position sur le scandale. Aucun geste fort, non plus, alors que son entraîneur, Ivan Leko, était privé de liberté l'espace d'une nuit. La fameuse présomption d'innocence, encore et toujours, pour se dédouaner d'agir. Cela coûta vraisemblablement le titre au Club de Bruges qui, sur le terrain, connut quelques semaines de flottement au cœur de l'automne.

Plus pernicieux encore, ces grands dirigeants se permettaient même de jouer avec les symboles. Quand, en janvier, soit trois mois après l'éclatement de l'affaire, Bart Verhaeghe retrouvait la parole, il accordait son premier entretien à un journaliste écarté par son journal pendant un mois le temps d'éclaircir certains manquements déontologiques. Comme deux vieux potes se protégeant l'un l'autre en pleine tempête. « A Bruges, on a procédé à l'engagement d'un *compliance officer*, un garant de la bonne gouvernance. Pas pour faire joli, mais pour avoir un vrai contrôle interne sur notre manière de travailler. On innove pour montrer la voie à suivre, car le président Verhaeghe et moi sommes convaincus que c'est la seule issue à la mauvaise gouvernance », se défend Vincent Mannaert, directeur général du Club de Bruges. Faut-il le croire ou pas ?

Aujourd'hui, même les dirigeants à la pointe du combat sont rentrés dans le rang. Marc Coucke, pourtant englué dans une crise sportive profonde et à qui on donnait l'occasion inespérée pour lui de redorer son blason en parlant des mesures prises au sein de son club en matière de bonne gouvernance (comme la décision de ne plus traiter avec Mogi Bayat), n'a pas voulu nous parler. « Il ne désire pas communiquer aussi longtemps que le travail judiciaire est en cours. Nous avons, en tant que club, toutefois décidé de travailler d'une façon transparente et claire par rapport aux

agents », nous a répondu le porte-parole du RSCA. Quant à Venanzi, il a décidé depuis le début de la saison, de se placer en retrait, laissant l'espace à Michel Preud'homme et Alexandre Grosjean, qui a eu le courage d'affronter le feu nourri de nos questions.

Cette discrétion des dirigeants laisse planer la suspicion. Ne veulent-ils tout simplement pas être identifiés au Footbelgate ? Ou craignent-ils d'être, dans les prochaines semaines ou mois, interpellés comme témoins ou acteurs par les enquêteurs ? A moins qu'il ne s'agisse d'une volonté de tourner la page et de laisser le show reprendre le dessus... « C'est un système qui continue à fonctionner car tout le monde est pieds et poings liés. Les agents inculpés continueront à travailler avec les clubs tant que ceux-ci n'ont pas été vidés de leurs dirigeants actuels », explique un avocat. Seul, finalement, Anderlecht a jeté l'anathème sur les agents inculpés. Ni Christophe Henrotay, ni Mogi Bayat ne sont les bienvenus à Neerpede. Pourtant, certains reprochent au club bruxellois une politique de façade, cachant une certaine hypocrisie. Car tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Alors que Mogi Bayat était banni, le RSCA négociait le transfert de Peter Zulj en janvier dernier avec Evert Maeschalck, lui aussi inculpé. Certains expliquent cette distorsion par la personnalité de Mogi, qui stigmatise pas mal de haines. « Près d'un an plus tard, je me demande toujours pour quelle raison il a fait 42 jours de prison alors qu'on lui reproche des zones d'ombre sur le plan fiscal. Pas plus. Il a été victime de sa grande gueule et de la jalousie », affirme son frère Mehdi Bayat, en sa qualité d'administrateur délégué de Charleroi.

Faire passer le blanchiment pour un délit mineur

C'est le thème récurrent autour duquel

s'organise la défense de Mogi Bayat : il a payé le prix fort alors que ce n'est que du blanchiment d'argent. « Cette banalisation du blanchiment d'argent me dégoûte. J'ai même entendu des gens comparer cela à un feu rouge brûlé. Mais comment peut-on dire cela ? Les réseaux que tente de démanteler la justice s'apparentent davantage à des pratiques mafieuses qu'à de la petite délinquance », explique un avocat. « Minimiser le blanchiment ou l'évasion fiscale, c'est une manière de couvrir le monde du foot », ajoute un autre avocat. Une manière aussi de gagner la bataille médiatique, sur le mode : « Qui n'a jamais embauché un ouvrier au noir ? » « Le problème, c'est que le monde du foot était plus intéressé par les matchs truqués alors que la justice est beaucoup plus focalisée sur le blanchiment, les faux et usages de faux, les montages financiers frauduleux », ajoute une source proche de l'enquête.

Un an plus tard, rien n'a donc changé. Sauf pour les arbitres. Sébastien Delferrière (qui vient de renoncer à son poste de président du Stade brunois pour un rôle dans le staff technique de Soignies Sport en P1 hennuyère) et Bart Vertenten ont disparu des pelouses. Quant aux agents et à leurs hommes de paille, ils en ont pris pour leur grade et doivent apprendre à vivre avec l'étiquette d'escrocs collés dans le dos. Mais ils continuent à faire la pluie et le beau temps. Même ceux que l'on pourrait croire définitivement hors circuit resurgissent. L'ex-avocat Laurent Denis, dont c'est la deuxième grosse casserole, dix ans après l'affaire Ye - ce qui lui avait valu une condamnation en 2015 -, n'en a pas fini avec le monde du foot. Démissionnaire de l'ordre des avocats en septembre 2018 juste avant qu'une procédure disciplinaire n'aboutisse à son encontre, il travaille encore en sous-marin, comme conseiller juridique auprès d'un agent encore en exercice du côté du Parc Astrid malgré le changement de régime. Certains affirment aujourd'hui que sa chute est davantage due à la perte de son épouse il y a deux ans et à sa vie nocturne qu'à son relationnel étroit avec Mogi Bayat. Déboussolé, l'ancien *wonder boy* du juridique sportif en Belgique aurait littéralement sombré au cours des derniers mois avant son inculpation, ce qui l'aurait poussé à nouveau hors des clous.

Règlement adapté, agents mieux contrôlés

Mais le Footbelgate n'a-t-il, pour autant, laissé aucune trace ? « La culture de la bonne gouvernance a été instaurée il y a 20 ans aux Etats-Unis, a mis 10 ans à arriver en Angleterre et 10 autres années à franchir la Manche. En la matière, les Football Leaks et les révélations de la presse sur le Footbelgate sont une bénédiction pour le sport. Ceux qui critiquent le fait que rien ne bouge assez vite se trompent : si on ne parvient pas à imposer

un changement d'habitudes, mieux vaut travailler en profondeur par la conscientisation des acteurs. En y allant par paliers et en resserrant boulon par boulon. Chaque avancée sera une bonne avancée », explique Sébastien Ledure, du bureau d'avocats Cresta.

Du côté de la Pro League, on réfute l'idée d'un football belge qui ne se remet pas en question. « Pour manger un éléphant, il faut y aller petit bout par petit bout », compare Grosjean. « Cela met du temps mais on y arrive », explique Pierre François, qui va pouvoir présenter les réformes prônées par le panel des trois experts. Car, après avoir vu son projet sur l'assainissement du foot retoqué par l'autorité de la concurrence, il a préparé une nouvelle mouture, validée par cette même autorité et votée en AG en date du 12 septembre. A l'heure actuelle, le projet n'a été transmis que très confidentiellement à une dizaine de très hauts dirigeants du football belge, mais *Le Soir* a pu en prendre connaissance, notamment en ce qui concerne les pierres d'achoppement qui l'avaient conduit à être recalé dans un premier temps. Si l'interdiction de la double (voire de la triple) représentation a évidemment été maintenue, certaines restrictions sont passées à la trappe : un agent pourra encore représenter à la fois un coach et un ou plusieurs joueurs dans un même club, le nombre de joueurs représentés par un seul agent dans un même club ne sera pas plafonné, et il n'y aura pas de plafond sur les commissions.

A cet égard, les travaux d'étude menés depuis un an et demi par la Commission des acteurs du football au sein de la Fifa, en matière de commissionnement, risquent d'entrer en collision frontale avec le droit européen qui interdit ce genre de limitations au nom de la libre circulation des services. Cette Commission a jeté les bases d'un projet de plafonnement des commissions entre 3 et 10 % selon les cas.

« Que restera-t-il à mettre en place pour que toutes ces règles deviennent effectives ? Une clearing house opérationnelle. Mais cela prend du temps car cela demande une nouvelle architecture informatique. On table sur le mercato d'été de juillet 2020 », explique Pierre François, qui revient sur l'échec de la Fédération de ne pas avoir su sanctionner davantage Malines. « Même si je comprends que le tricheur doive être sanctionné, il faut savoir que la CBAS a bien suivi le règlement tel qu'il existait. Au risque de choquer, le résultat de la procédure disciplinaire ne me heurte pas. Ce qui me heurte, c'est que le règlement permette cela. Nous avons réagi en adaptant les textes. Désormais, un club qui triche comme Malines l'a fait ne pourra plus passer entre les mailles du filet. »

LE REGARD D'UN AGENT DE JOUEURS SUR LE FOOTBELGATE. P. 24 ET 25



Veljkovic (à droite), ici avec son avocat, aimerait, d'après ce dernier, reprendre ses activités d'agent de joueurs. © PHOTO NEWS.



Anderlecht ne veut plus collaborer avec Mogi Bayat, mais a négocié le transfert de Peter Zulj (photo) avec Evert Maeschalck, lui aussi inculpé. © BELGA.

Nous n'en savons pas plus », lancent plusieurs ténors du barreau. D'après plusieurs sources, le parquet fédéral aimerait clôturer le dossier assez rapidement afin de le renvoyer devant la chambre du conseil. Mais l'affaire est colossale. Il faudrait encore entre six à huit mois avant de boucler l'instruction. Pour accélérer son arrivée devant les tribunaux, une partie du dossier pourrait être scindée. D'un côté, un procès concernant le blanchiment d'argent et les infractions fiscales ; de l'autre, le volet concernant les matchs truqués. Mais ce n'est encore qu'une option.

Certains avocats préviennent déjà que des devoirs d'enquête pourraient être demandés. Si c'est le cas, ce dossier va retourner à l'instruction. Et là, c'est reparti pour un tour. L'affaire ne risque donc pas d'arriver devant un tribunal avant de nombreux mois. Sans compter l'encombrement des tribunaux, les inculpés ne devraient pas répondre de leurs actes devant un tribunal avant 2021, au mieux.

Parallèlement au Footbelgate instruit dans le Limbourg, le juge d'instruction Michel Claise et le magistrat fédéral Julien Moinil ont ouvert un autre dossier voici quelques mois. La cible principale :

le puissant agent israélien Pini Zahavi, longtemps considéré comme l'actionnaire-proprétaire de Mouscron et impliqué dans plusieurs transferts, dont certains à Anderlecht. Même si ce dossier a de nombreuses ressemblances avec celui d'Hasselt, il n'a rien à voir avec le Footbelgate. Après les perquisitions à Anderlecht, au siège de l'Union belge et à Mouscron en avril dernier, les enquêteurs ont donné un nouveau coup d'accélérateur voici quelques semaines. De fil en aiguille, l'enquête a mené vers Christophe Henrotay (agent de joueurs) et son entourage, dont Herman Van Hols-

beeck. La justice soupçonne certains agents d'avoir versé à l'ancien manager général d'Anderlecht une partie de leur commission perçue lors de transferts anderlechtois entrants et sortants. Plusieurs transferts sont ciblés : celui de Romelu Lukaku à Chelsea, d'Aleksandar Mitrovic à Anderlecht et Newcastle et, surtout, celui de Tielemans à Monaco. Si les preuves manquent dans le dossier instruit à Hasselt, les enquêteurs auraient réussi à les accumuler dans le second. Début septembre, Christophe Henrotay, son associé Christophe Chéniaux et Herman Van Holsbeeck ont été

privés de liberté. Les deux derniers ont été inculpés tandis que l'agent de plusieurs joueurs des Diables rouges a été libéré après avoir payé une caution de 250.000 euros. Actuellement assigné à résidence à Monaco avant son extradition en Belgique, il ne devrait pas échapper à une inculpation après son passage dans le bureau du juge Claise. D'autres acteurs du football belge devraient être entendus dans ce dossier. Bref, le grand déballage sur les malversations au sein du football belge n'est pas fini. Mais pour les sanctions pénales, il faudra encore patienter de nombreux mois...



- | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 15. Olivier Myny (ancien joueur de Waasland-Beveren) Organisation criminelle et corruption privée. | 16. Journaliste du <i>Het Nieuwsblad</i> (D.V.) Organisation criminelle et corruption privée. | 17. Journaliste du <i>Het Laatste Nieuws</i> (F.D.) Organisation criminelle et corruption privée. | 18. Journaliste du <i>Het Laatste Nieuws</i> (S.J.) Organisation criminelle et corruption privée. | 19. Ivan Leko (ancien entraîneur de Bruges) Blanchiment d'argent. | 20. Thomas Troch (agent de joueurs) Organisation criminelle et corruption privée. | 21. Fabien Camus (ancien joueur) Organisation criminelle et blanchiment. | 22. Peter Maes (entraîneur) Organisation criminelle et blanchiment. | 23. Evert Maeschalck (agent de joueurs) Organisation criminelle et corruption privée. |
|--|---|---|---|---|---|--|---|---|

Les inculpés dans le dossier Zahavi/Henrotay



- | | | |
|--|--|--|
| 1. Herman Van Holsbeeck (ancien manager d'Anderlecht) Corruption privée, blanchiment, faux et usage de faux et association de malfaiteurs. | 2. Christophe Chéniaux (agent de joueurs) Corruption privée, blanchiment, faux et usage de faux et association de malfaiteurs. | 3. Christophe Henrotay Pas encore inculpé mais assigné à résidence à Monaco après paiement d'une caution de 250.000 €. |
|--|--|--|